

ecolo

UNE TERRE + VERTE, UN MONDE + JUSTE

50 jours, 50 idées !
De petits RERs
pour les moyennes
agglomérations
Plus d'infos

[Accueil](#) | [Des gens](#) | [Des idées](#) | [Des liens](#) | [Et vous ?](#) | [ELECTIONS 2007](#)

[Page d'accueil](#) > [Des idées](#) > [Elections 2007](#) > [Programme électoral 2007](#) > [Pour une société émancipatrice : Recherche et Innovation](#) > [Programme Recherche et Innovation : Introduction](#)

Pour une société émancipatrice : Recherche et Innovation

[\[...\] Rechercher dans le site](#)

Programme Recherche et Innovation : Introduction

> Publié le jeudi 26 avril 2007

LA RECHERCHE, C'EST FONDAMENTAL !

A l'intersection entre progrès sociétaux et croissance économique, cohésion sociale forte et respect de l'environnement, l'investissement dans l'innovation et la connaissance est une des clés majeures du développement durable de nos sociétés. Vecteur de progrès, source d'amélioration de la qualité de vie, moteur essentiel de la croissance économique à long terme, cet investissement est une réponse aux nombreux défis posés à l'Europe du 21^e siècle, qu'ils soient sociaux, économiques, énergétiques, sanitaires ou environnementaux.

Confrontés à des délocalisations sauvages, soumis à une concurrence déloyale découlant d'un coût de la main d'œuvre moindre dans d'autres pays aux législations sociales moins développées, les États européens se doivent, aujourd'hui plus que jamais, d'investir dans les secteurs de la recherche et du développement (R&D), notamment pour répondre à l'objectif de création d'emplois durables et peu délocalisables. L'Europe doit innover pour son propre compte. C'est grâce aux investissements en R&D et au déploiement de secteurs économiques nouveaux qu'elle pourra répondre par des avancées technologiques aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, compenser le ralentissement de sa croissance démographique et l'allongement de la durée de vie, pour ainsi financer son modèle social.

Les secteurs de la R&D sont d'ailleurs porteurs d'emplois directs (on estime en Belgique à plus de 55 000 le nombre de travailleuses et travailleurs occupés dans le domaine de la R&D) et plus encore indirects (développement de secteurs économiques innovants), qui permettent d'envisager la prise en charge de nouveaux défis économiques, écologiques et sociaux.

ecolo

EcoloLive : toute notre production multimédia rassemblée dans un espace convivial et interactif !

[Plus d'infos](#)

etopia

Etopia : plus de 120 publications sur l'écologie

[Plus d'infos](#)

! Derniers dossiers

Écolo au Maroc : partenariat et respect

[Lire l'article](#)

Faire de l'environnement un enjeu de santé publique !

[Lire l'article](#)

Juillet 2003 – Juin 2007 : 4 années bleu-blues, 4 années perdues

[Lire l'article](#)

Biodiversité : un patrimoine à préserver à tout prix !

[Lire l'article](#)

>>> [Tous les dossiers](#)

Tous les secteurs à triple dividende (environnemental, social, économique) de la « nouvelle économie verte », à savoir les secteurs qui permettent la création de valeur ajoutée (donc d'emplois), des gains environnementaux (donc de santé), des économies d'énergie (donc de pouvoir d'achat), disposent d'un potentiel de développement évident.

Cette recherche de solutions et de débouchés novateurs et originaux doit être entreprise au plus vite, afin de permettre à la Belgique de s'imposer également comme un leader européen dans les nouvelles technologies vertes et d'y trouver des ressources favorisant une croissance durable et équitable, permettant elle-même d'assurer la richesse nécessaire à la prise en charge des défis posés par l'évolution démographique et l'augmentation moyenne de la durée de vie dans nos pays occidentaux.

Mais ne commettons pas l'erreur de considérer la recherche et l'innovation comme l'unique solution aux problèmes socio-économiques de la Belgique et plus largement de l'Europe. Ne cédon pas à la pression très forte de n'orienter la recherche que vers les applications industrielles. Oui à la recherche appliquée, mais oui avec plus d'insistance encore à la recherche fondamentale. Le domaine de la recherche, et particulièrement celui de la recherche fondamentale, s'accommode peu des habits de la compétitivité à tout prix et de la rentabilité à court terme. La recherche est un vecteur de progrès de la société face aux nouveaux défis qu'elle rencontre dans les domaines de la justice sociale, de la pauvreté, de la santé, de l'environnement... De l'archéologie à la psychologie, de l'histoire de l'art à la sociologie, de la philosophie à l'environnement, les champs de la recherche fondamentale sont diversifiés et méritent un soutien structurel sans faille.

LA RECHERCHE, UN INVESTISSEMENT PUBLIC PRIORITAIRE, MAIS... A LA TRAINÉ !

Pour Ecolo, la recherche, a fortiori la recherche fondamentale, est un secteur dans lequel les pouvoirs publics doivent investir plus et mieux. Un financement public suffisant de la recherche fondamentale permettra d'en assurer la pérennité et la qualité. Cela implique une collaboration étroite entre les pays européens sur base de projets de recherche. Il faut donc promouvoir la coopération entre universités, non seulement pour la recherche appliquée mais aussi pour la recherche fondamentale au niveau européen, et faire de la recherche fondamentale une prérogative essentiellement européenne.

Le financement de la recherche scientifique, le financement des universités, la carrière et le statut des chercheurs et des chercheuses, les liens entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, la pression du marché sur les politiques de recherche, les questions philosophiques liées au progrès, aux types de recherche ou aux conséquences des découvertes technologiques sur la société,... sont autant de domaines à intégrer dans une réflexion systémique.

Malheureusement, les chiffres relatifs aux investissements dans la recherche en Belgique ne concrétisent pas ces potentialités.

En mars 2000, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne (UE) réunis à Lisbonne décidaient que l'Union devait s'engager à relever le taux de croissance et d'emploi pour soutenir la cohésion sociale et l'environnement durable. Se retrouvant deux ans plus tard à Barcelone pour concrétiser cet objectif ambitieux, les Quinze décidèrent notamment que les investissements de R&D dans l'UE devraient augmenter pour atteindre les 3% du PIB à l'horizon 2010, dont deux tiers au moins seraient financés par le secteur privé.



CountUs

19 visiteurs
actuellement sur le site

La Belgique, pays où le nombre de demandes de brevets par million d'habitants n'était que de 140 (alors que l'Autriche était à 170, le Danemark à 213, les Pays-Bas à 244, etc.) , avait bien besoin de se voir proposer cet objectif.

Après avoir connu une hausse continue entre 1994 et 2001, période durant laquelle la part du PIB consacrée à la R&D est passée de 1,69 % à 2,17 %, l'effort belge s'essouffle depuis 2001. Le dernier chiffre disponible, relatif à l'année 2004, situe ce taux à 1,93%. En terme d'investissements publics, nous sommes par ailleurs bons derniers avec nos 23,5% de l'ensemble des investissements couverts par les pouvoirs publics (moyenne UE : 35%) !

La trajectoire belge s'éloigne donc de l'objectif au moment même où les autres pays mettent le paquet : la France est à 2,16%, l'Allemagne à 2,49%, le Danemark à 2,58%, la Finlande à 3,51% et la Suède à 3,7%. Ces deux derniers pays ont donc déjà atteint l'objectif de Lisbonne12.

Sous la législature 2003-2007, le Gouvernement violet a fait tout le contraire de ce qui était nécessaire. Le budget 2005 fut même catastrophique pour les secteurs de la recherche : une inquiétante marche arrière s'y est dessinée, que ce soit pour les programmes nationaux de recherche ou pour la participation de la Belgique à des programmes internationaux. Les dépenses de l'État fédéral en matière de R&D ont diminué de 9 % cette année-là.

Ce constat est surtout préoccupant en ce qui concerne la faiblesse du financement de la recherche fondamentale. Le FNRS (Fonds National de la Recherche Scientifique) affirmait ainsi en 2005 que, pendant qu'en Communauté française on dépensait 19 € par habitant pour la recherche fondamentale, nos voisins allemands en dépensent 57 et les Français 64.

Ce constat de faible investissement dans la R & D en Belgique est également valable pour le secteur privé : le « Top 100 » des entreprises actives en R&D a réduit son effort au cours des dernières années.

Face à ce constat assez sombre, également partagé par l'Union Wallonne des Entreprises et par le Conseil de la Police Scientifique, certaines mesures ont été prises. Au niveau wallon, il s'agira d'évaluer l'impact du plan Marshall qui ne sortira ses pleins effets que dans les prochaines années. Le Gouvernement wallon a en effet décidé d'investir 270 millions d'euros sur les 4 prochaines années pour la recherche et l'innovation, mais sans se donner pour priorité la question énergétique ou les nouvelles technologies vertes au sens large. Dans le même temps, la Flandre a prévu d'augmenter le budget consacré à la science et à l'innovation de 525 millions d'euros pour la période 2006-2009. La Région bruxelloise programme un doublement des crédits publics afin d'atteindre sa part (un tiers de financement public) dans l'effort conjoint avec les entreprises. Notons que le Fédéral a créé un fonds « Idées » de 150 millions d'euros pour stimuler l'innovation économique et la politique scientifique. Relevons également que des efforts ont été réalisés pour augmenter le nombre de docteurs et de docteurs formés, le nombre de chercheuses et chercheurs hautement qualifiés dans les universités et dans les entreprises et pour améliorer l'attractivité de ces carrières (notamment par l'exonération de 50% du précompte professionnel des chercheurs et par l'instauration de primes).

LA RECHERCHE, PAS N'IMPORTE COMMENT !

Pour Ecolo, une politique de recherche et d'innovation doit s'articuler autour de cinq principes :

1. Une qualité de vie augmentée : promouvoir le bien-être social et environnemental. Il s'agit de privilégier les projets de recherche fondamentale ou appliquée présentant des objectifs sociaux et/ou environnementaux explicites. On peut situer ces projets notamment dans les domaines des microchirurgies et biotechnologies, la recherche de remèdes pour les maladies orphelines, la lutte contre les épidémies du Sud (lèpre, malaria, maladies parasitaires chroniques,...) et les risques de pandémies virales, les contrôles biologiques des prédateurs (criquets, pestes diverses...), les énergies alternatives. La liste n'est pas exhaustive. A contrario, les recherches en matière militaire ne devraient pas être comptabilisées dans le volume d'investissement de chaque pays.
2. Une éthique confirmée : les aspects éthiques d'une recherche doivent être explicitement examinés, dans les enceintes démocratiques adéquates. C'est particulièrement utile en ce qui concerne les nouvelles technologies, comme les nanotechnologies qui recèlent d'extraordinaires potentialités de développement mais nécessitent d'être strictement réglementées.
3. Un financement durable : privilégier, à long terme, le financement public vers les secteurs R&D publics. Une garantie de financement pour une période relativement longue (4 à 5 ans) est essentielle pour garantir la qualité du travail, l'indépendance et l'intégrité des chercheurs et des chercheuses. Les temps politique et scientifique diffèrent.
4. Une coopération accentuée : privilégier la coopération entre laboratoires (et universités) européens et issus des pays en développement. Cette coopération se traduira par plus de créativité, une augmentation significative de la qualité intrinsèque des publications et un partage équitable des retombées économiques éventuelles (brevet, licences,...).
5. Une publication transparente : créer un label de qualité européen. Celui-ci constituerait un instrument valorisant pour les chercheurs et les chercheuses (l'idée est de se battre contre les monopoles et l'opacité qui prévalent trop souvent dans le secteur des publications).

La recherche est une des compétences les plus éclatées en Belgique. Les Communautés et Régions disposent de compétences larges mais l'échelon Fédéral finance également des programmes de recherches spécifiques. Interlocuteurs multiples, intérêts particuliers, pouvoirs limités, cloisonnements ne favorisent pas l'émergence d'un projet commun. Il s'agit également pour Ecolo de veiller à la cohérence des projets entrepris et d'une coordination efficace entre les projets des uns et des autres.

ecolo

UNE TERRE + VERTE, UN MONDE + JUSTE

50 jours, 50 idées !
De petits RERs
pour les moyennes
agglomérations
Plus d'infos

[Accueil](#) | [Des gens](#) | [Des idées](#) | [Des liens](#) | [Et vous ?](#) | [ELECTIONS 2007](#)

[Page d'accueil](#) > [Des idées](#) > [Elections 2007](#) > [Programme électoral 2007](#) > [Pour une société émancipatrice : Recherche et Innovation](#) > PRIORITE N°1 : Investir massivement et intelligemment dans une R&D (...)

Pour une société émancipatrice : Recherche et Innovation

[\[...\] Rechercher dans le site](#)

PRIORITE N°1 : Investir massivement et intelligemment dans une R&D diversifiée

> Publié le jeudi 26 avril 2007

Alors que, pour atteindre les objectifs européens, la Belgique devrait consacrer 3 milliards d'euros d'aides publiques à la R&D, elle ne dépasse que faiblement les 60% de cet objectif. Dans une récente étude, le Bureau du Plan a comparé les politiques d'innovation de la Belgique avec celles menées en Suède et en Finlande, deux des leaders en matière de recherche et innovation. « La première différence importante est l'ampleur de l'effort consenti par les pouvoirs publics pour soutenir l'innovation. Alors que la Finlande est un pays beaucoup plus petit que la Belgique, cette nation parvient à dégager autant de ressources que la Belgique pour soutenir la recherche. De même, la Suède qui a une taille comparable à la Belgique, a un soutien public à la recherche qui atteint plus du double du soutien offert par les autorités belges. Il s'agit pour la Suède et la Finlande d'une véritable volonté politique de mettre l'innovation au coeur de toutes les politiques menées après le choc systémique qu'a constitué la sévère crise économique du début des années nonante. »

PROPOSITION : Investir un milliard d'euros public dans la recherche

Ecolo propose donc d'augmenter l'aide publique à la recherche d'ici 2010, tous niveaux de pouvoir confondus, à hauteur d'un milliard d'euros structurels, en donnant la priorité aux secteurs innovants,

ecolo

EcoloLive : toute notre production multimédia rassemblée dans un espace convivial et interactif !

[Plus d'infos](#)



Etopia : plus de 120 publications sur l'écologie

[Plus d'infos](#)

! Derniers dossiers

Écolo au Maroc : partenariat et respect

[Lire l'article](#)

Faire de l'environnement un enjeu de santé publique !

[Lire l'article](#)

Juillet 2003 – Juin 2007 : 4 années bleu-blues, 4 années perdues

[Lire l'article](#)

Biodiversité : un patrimoine à préserver à tout prix !

[Lire l'article](#)

>>> [Tous les dossiers](#)

notamment ceux de la nouvelle économie verte et en veillant à une meilleure coordination des investissements réalisés aux différents niveaux de pouvoir.



CountUs

16 visiteurs
actuellement sur le site

PROPOSITION : Se doter d'outils d'évaluation qualitative de la R&D

Ecolo propose également que la Belgique se dote d'outils d'évaluation pertinents et indépendants des efforts réalisés en matière de R&D, de façon à assurer un pilotage dynamique et efficace des investissements réalisés.

« En Finlande comme en Suède, l'évaluation continue et indépendante de haut niveau des projets et politiques menées permet à tout moment de réorienter l'action publique vers une plus grande efficacité. (...) Quelle que soit la forme choisie, il faut que cette évaluation soit de grande qualité et suivie d'effets immédiats pour véritablement porter ses fruits. (...) la Finlande comme la Suède donnent l'impression d'avoir clairement et unanimement identifié leurs points forts et leurs points faibles en matière de système d'innovation et d'avoir une bonne programmation des interventions publiques nécessitées par ce diagnostic. La Belgique paraît moins avancée sur ce plan », conclut l'étude du Bureau Fédéral du Plan.

PROPOSITION : Instaurer un monitoring permanent des investissements en R&D

Pour répondre à cet objectif de pilotage des investissements en R&D et pour évaluer la réalisation de l'objectif de 3% du PIB consacré à ce secteur, Ecolo propose d'instaurer au sein du Budget de l'Etat un mécanisme permanent de monitoring des investissements dans le secteur de la recherche, prévoyant des mesures de sanction si l'on s'écarte de l'objectif.

ecolo

UNE TERRE + VERTE, UN MONDE + JUSTE

50 jours, 50 idées !
De petits RERs
pour les moyennes
agglomérations
Plus d'infos

[Accueil](#) | [Des gens](#) | [Des idées](#) | [Des liens](#) | [Et vous ?](#) | [ELECTIONS 2007](#)

[Page d'accueil](#) > [Des idées](#) > [Elections 2007](#) > [Programme électoral 2007](#) > [Pour une société émancipatrice : Recherche et Innovation](#) > PRIORITE N°2 : Améliorer le statut des chercheurs et des chercheuses

Pour une société émancipatrice : Recherche et Innovation

[...] [Rechercher dans le site](#)

PRIORITE N°2 : Améliorer le statut des chercheurs et des chercheuses

> Publié le jeudi 26 avril 2007

Depuis longtemps, le statut et la carrière des chercheurs et des chercheuses interpellent. Les constats sont largement connus quant à la précarité de leur statut et les intentions partagées quant à son amélioration, de façon à éviter une fuite des cerveaux et à optimiser leurs travaux. Toutefois, alors que sous la législature précédente, une importante réflexion avait été entreprise, le cadre législatif devant améliorer le statut de la recherche fait encore défaut aujourd'hui.

PROPOSITION : Valoriser les chercheurs et chercheuses

Si ce cadre légal n'est pas directement de la compétence de l'autorité fédérale, les enjeux de la recherche et de l'innovation débordent des niveaux de pouvoir. C'est pourquoi Ecolo, pour un meilleur statut des chercheurs et des chercheuses, soutient les orientations suivantes :

- ▶ une meilleure préparation des doctorants et doctorantes ;
- ▶ une continuité de financement : il faut donner au doctorant entamant sa thèse une sécurité quant aux moyens financiers nécessaires pour mener à bien son projet, c'est-à-dire assurer ses revenus sur toute la période du doctorat, ainsi que les moyens indispensables à l'accomplissement de ses recherches. Le très faible taux d'achèvement des doctorats est pour une large part explicable par le manque de continuité dans le financement (p.ex. contrats de très courte durée, interruption du financement entre deux contrats,...) ;
- ▶ une clarification du statut du personnel affecté à la recherche ;

ecolo

EcoloLive : toute notre production multimédia rassemblée dans un espace convivial et interactif !

[Plus d'infos](#)



Etopia : plus de 120 publications sur l'écologie

[Plus d'infos](#)

! Derniers dossiers

Écolo au Maroc : partenariat et respect

[Lire l'article](#)

Faire de l'environnement un enjeu de santé publique !

[Lire l'article](#)

Juillet 2003 – Juin 2007 : 4 années bleu-blues, 4 années perdues

[Lire l'article](#)

Biodiversité : un patrimoine à préserver à tout prix !

[Lire l'article](#)

>>> [Tous les dossiers](#)

- ▶ le développement des possibilités de post-doctorat ;
- ▶ une valorisation du doctorat et de la carrière de chercheur ou chercheuse, y compris en terme de mobilité ;
- ▶ une amélioration de la transparence des décisions prises en matière de financement des chercheurs et des chercheuses ou de leurs projets. Ceci passe, d'une part, par la systématisation du recours à des experts externes lors de l'évaluation des projets, pour éviter tout conflit d'intérêts (dans la situation actuelle, les décideurs sont aussi souvent les défenseurs d'un projet en lice), et, d'autre part, par l'élaboration de critères précis, objectifs et publics d'évaluation des projets dans les diverses instances décisionnelles ;
- ▶ des mesures spécifiques au bénéfice des femmes.



PROPOSITION : Faciliter le groupement d'employeurs en matière de recherche

Pour améliorer le statut professionnel des chercheurs et des chercheuses, Ecolo propose également de faciliter l'utilisation de la technique du « groupement d'employeurs » en matière de recherche. La structure socio-économique de la Wallonie est très majoritairement composée de PME et de TPE qui ne disposent pas ou peu de moyens à affecter à la recherche et à la politique d'innovation. Le groupement d'employeurs s'inscrit dans un nouveau rapport au travail où les demandes de plusieurs entreprises sont mutualisées. Il introduit des pratiques de coopération dans un système socio-économique largement dominé par une logique de compétition.

Pour Ecolo, la logique du groupement d'employeurs n'est pas limitée à l'intra muros et peut s'entendre dans une logique de coopération entre régions du même pays et entre régions de pays voisins.

ecolo

UNE TERRE + VERTE, UN MONDE + JUSTE

50 jours, 50 idées !
De petits RERs
pour les moyennes
agglomérations
Plus d'infos

[Accueil](#) | [Des gens](#) | [Des idées](#) | [Des liens](#) | [Et vous ?](#) | [ELECTIONS 2007](#)



[Page d'accueil](#) > [Des idées](#) > [Elections 2007](#) > [Programme électoral 2007](#) > [Pour une société émancipatrice : Recherche et Innovation](#) > PRIORITE N°3 : Viser un développement plus durable par la Recherche

Pour une société émancipatrice : Recherche et Innovation

[...] [Rechercher dans le site](#)

PRIORITE N°3 : Viser un développement plus durable par la Recherche

> Publié le jeudi 26 avril 2007

La recherche fédérale dans les secteurs du développement durable fait actuellement l'objet d'un trop faible investissement. En 2007, seuls 20% des projets initialement présentés ont été financés. Or, c'est la recherche dans ce domaine qui pourra contribuer à réorienter notre modèle de société vers une plus grande intégration des pôles économiques, sociaux et environnementaux, vers un développement plus durable.

PROPOSITION : Favoriser la recherche dans les secteurs verts

Ce type de recherche ouvre de nouvelles perspectives, à l'instar du secteur novateur de la biomimétique, qui consiste à s'inspirer du fonctionnement de la nature (faune et flore) pour imaginer des solutions durables à des problèmes jusqu'ici résolus par des méthodes complexes, pas toujours efficaces et parfois très polluantes. La nature constitue en effet un laboratoire de création de solutions durables qui ont assuré la survie et l'adaptation de végétaux et d'animaux jusqu'à aujourd'hui. En créant l'interface entre le biologiste et l'ingénieur, la biomimétique ouvre un champ complet d'innovation et de profit pour la société dans son ensemble (voir pour plus de détails le programme « Economie verte »). Pour Ecolo, il faut soutenir l'émergence des secteurs verts, porteurs d'un nouveau paradigme scientifique et créateurs de bien-être et de valeur ajoutée dans notre société. Les recherches en sciences humaines pour mieux intégrer la durabilité dans la société constituent également une priorité à nos yeux.

ecolo

EcoloLive : toute notre production multimédia rassemblée dans un espace convivial et interactif !

[Plus d'infos](#)

Etopia : plus de 120 publications sur l'écologie

[Plus d'infos](#)

! Derniers dossiers

Écolo au Maroc : partenariat et respect

[Lire l'article](#)

Faire de l'environnement un enjeu de santé publique !

[Lire l'article](#)

Juillet 2003 – Juin 2007 : 4 années bleu-blues, 4 années perdues

[Lire l'article](#)

Biodiversité : un patrimoine à préserver à tout prix !

[Lire l'article](#)

>>> [Tous les dossiers](#)

PROPOSITION : Lancer un programme pluriannuel de recherche dans le secteur des énergies vertes

Dans le même ordre d'idées, Ecolo propose le lancement par le Gouvernement fédéral d'un programme pluriannuel de recherche fondamentale en matière d'énergies vertes exploitables en Belgique.

Ce programme aborderait tant le volet « production d'énergie » que les volets « transport, stockage et efficacité énergétique ». Les potentialités dans ces domaines sont importantes même si elles doivent être analysées en fonction des spécificités de notre pays. Les énergies « vertes » (biocarburants, pompes à chaleur, éolien urbain, solaire, biomasse, hydrolien, photovoltaïque, stockage de l'électricité, accumulateur de chaleur et matériaux supraconducteurs, etc.), sont susceptibles d'apporter des réponses au défi énergétique et climatique et constituent également de belles opportunités économiques.



[Remonter en haut de page](#) | [Remonter au menu](#) || Site propulsé par le [logiciel libre SPIP](#) | [contacter Ecolo](#) | [plan du site](#) | [vie privée](#) | [accès réservé](#)

ecolo

UNE TERRE + VERTE, UN MONDE + JUSTE

50 jours, 50 idées !
De petits RERs
pour les moyennes
agglomérations
Plus d'infos

[Accueil](#) | [Des gens](#) | [Des idées](#) | [Des liens](#) | [Et vous ?](#) | [ELECTIONS 2007](#)

[Page d'accueil](#) > [Des idées](#) > [Elections 2007](#) > [Programme électoral 2007](#) > [Pour une société émancipatrice : Recherche et Innovation](#) > [Autres priorités du programme Recherche et Innovation](#)

Pour une société émancipatrice : Recherche et Innovation

[...] [Rechercher dans le site](#)

Autres priorités du programme Recherche et Innovation

> Publié le jeudi 26 avril 2007

PROPOSITION : Créer un office parlementaire d'évaluation technologique

« L'enjeu fondamental du développement des offices d'évaluation des choix technologiques est sans aucun doute de ramener la sphère des sciences et technologies au cœur même du débat de société, et plus précisément au sein des institutions politiques légitimement en charge de la gestion de la cité » .

Les citoyens et les citoyennes s'interrogent à juste titre, par exemple sur l'impact des organismes génétiquement modifiés, sur le clonage, sur l'impact pour leur santé des ondes électromagnétiques... L'émergence des nanotechnologies suscite également de nombreuses questions. La recherche pose des questions éthiques et philosophiques pointues. Pour que les différents débats de société liés aux sciences et technologies puissent avoir lieu et avoir lieu dans de bonnes conditions, Ecolo propose la création d'un Office d'évaluation technologique, sous la responsabilité du Parlement fédéral et en concertation avec les entités fédérées...

PROPOSITION : Ouvrir la recherche belge sur Internet

Dans le cadre du processus de Lisbonne et de la stratégie d'innovation de l'Union européenne, la question de la diffusion du savoir est centrale. La réponse de la Commission consiste à promouvoir les brevets et autres outils de propriété intellectuelle, alors qu'Ecolo pense que c'est exactement le

ecolo

EcoloLive : toute notre production multimédia rassemblée dans un espace convivial et interactif !

[Plus d'infos](#)

etopia

Etopia : plus de 120 publications sur l'écologie

[Plus d'infos](#)

! Derniers dossiers

Écolo au Maroc : partenariat et respect

[Lire l'article](#)

Faire de l'environnement un enjeu de santé publique !

[Lire l'article](#)

Juillet 2003 – Juin 2007 : 4 années bleu-blues, 4 années perdues

[Lire l'article](#)

Biodiversité : un patrimoine à préserver à tout prix !

[Lire l'article](#)

>>> [Tous les dossiers](#)

contraire qu'il faut faire.

Sur base du modèle du logiciel libre, de nombreux scientifiques, et plus particulièrement dans les domaines de la physique et de la médecine, ont lancé des revues scientifiques en libre accès. La Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en Sciences exactes, Sciences de la vie, Sciences humaines et sociales est explicite : « De nouvelles possibilités de diffusion de la connaissance, non seulement sous des formes classiques, mais aussi, et de plus en plus, en s'appuyant sur le paradigme du libre accès via l'Internet, doivent être soutenues. Nous définissons le libre accès comme une source universelle de la connaissance humaine et du patrimoine culturel ayant recueilli l'approbation de la communauté scientifique. »

En outre, le coût des publications scientifiques pose problème, au point qu'aujourd'hui ces revues peuvent devenir plus un frein qu'un moteur de diffusion.

Enfin, les modifications de la chaîne éditoriale sont un élément important à prendre en considération. Du fait du libre accès aux « preprints » (diffusion libre des brouillons d'articles avant publication) qui est en voie de généralisation, l'édition survient à un moment où une évaluation collective a déjà eu lieu. Elle vient sanctionner et formaliser celle-ci. Il restera cependant aussi des domaines où les publications seront tenues secrètes, sauf d'un tout petit groupe. Enfin, grâce à l'accès libre, des lecteurs et lectrices (scientifiques d'autres disciplines ou sous-disciplines, lecteurs et lectrices grand public à culture scientifique, décideurs et décideuses) accèdent aujourd'hui à la littérature scientifique primaire. Cela modifie considérablement le débat sociétal sur la science et constitue une condition de base d'une articulation science/société.

Pour favoriser les archives ouvertes et la publication scientifique sur Internet, le financement en amont doit être suffisant, pérenne, garantir l'indépendance des auteurs et auteures, être incitatif et efficient.

Les archives ouvertes présentent le double avantage d'éviter les files d'attente des études et d'assurer une diffusion très large à la connaissance scientifique. Ecolo propose la mise en libre accès sur Internet des travaux des chercheurs et chercheuses belges qui en font la démarche avant même d'être publiés dans des revues papier.



PROPOSITION : Maintenir et développer le potentiel scientifique fédéral

Le niveau de pouvoir fédéral est et doit rester un moteur essentiel de la recherche scientifique. La recherche et l'expertise scientifique se développent dans différents SPF (l'Institut de Santé publique, l'École Royale Militaire, l'Institut de Criminalistique, ...) et dans le SPF « Politique scientifique ». Ce dernier service concerne à lui seul 2.300 agents et agentes répartis entre l'administration et dix établissements scientifiques. Ces institutions développent une recherche de qualité au service de l'ensemble de la population et des différents niveaux de pouvoir. Elles gèrent également des collections scientifiques de valeur internationale. L'Homme ne peut pas être ou devenir sans savoir ce qu'il a été ! Dans la continuité du « Livre blanc sur la modernisation des institutions scientifiques fédérales », il faut garantir les conditions de travail de ces institutions sur le long terme : infrastructures (bâtiments, informatique, équipements lourds, ...), moyens (programmes pluriannuels en recherche stratégique et fondamentale, programmes de préservation et de valorisation des

collections, y compris d'informations (« bases de données »), personnel (évolution du statut, intégration du personnel contractuel, ...). Un chantier financièrement et scientifiquement important vient d'être lancé : la construction d'une nouvelle station de recherche en Antarctique. Les moyens pour l'exploiter au mieux devront être garantis pour les 20 années à venir. La même ambition devra soutenir la concrétisation du nouveau navire océanographique fédéral, outil scientifique indispensable à très court terme. Les investissements en partenariat dans d'autres équipements lourds (radio-télescopes, accélérateurs de particules, ...) doivent aussi être poursuivis.

PROPOSITION : Créer et/ou développer des lieux de sensibilisation scientifique permanents

L'image des sciences qui rebutent les jeunes a la vie dure. Heureusement, des actions de sensibilisation intelligentes, conviviales, didactiques montrent qu'il y a moyen d'intéresser les jeunes générations aux carrières scientifiques. Que l'on pense à des émissions de télévision aussi populaires que « C'est pas sorcier » ou « Matière grise », aux actions « Le Printemps des sciences » ou à « La nuit du chercheur », une série d'initiatives portent leurs fruits. Des collaborations entre les médias (télévisions nationales, journaux hebdomadaires) seraient les bienvenues pour soutenir la recherche.

L'expérience difficile du PASS de Frameries ne doit pas décourager les pouvoirs publics d'investir dans des structures permanentes de sensibilisation aux sciences et aux techniques. Le cas du Technopolis de Malines (largement soutenu par la Région flamande) est édifiant. Cette plate-forme permanente pour la science et la technologie a coûté 15,5 millions d'euros. Via plus de 260 manipulations interactives, les visiteurs (re)découvrent le monde qui les entoure. Grâce à une approche ludique et pédagogique, Technopolis accueille plus de 250.000 visiteurs par an.

PROPOSITION : Faire du visa européen une réalité pratique

En vue de transposer pour le 12 octobre 2007 au plus tard, la directive européenne 2005/71 relative à une procédure d'admission spécifique des ressortissants et ressortissantes de pays tiers aux fins de recherche scientifique, le Conseil des Ministres a adopté fin 2005 un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal (AR) du 9 juin 1999 relatif à l'occupation des travailleuses et des travailleurs étrangers.

Ce projet d'arrêté royal est actuellement en cours de finalisation.

La réglementation actuelle contient déjà une dispense de permis de travail pour certains chercheurs et chercheuses (« Les post-doctorats étrangers titulaires d'un titre de docteur ou d'une qualification équivalente... »).

Cet AR a été complété par de nouvelles dispositions visant : • la suppression du permis de travail et de l'autorisation d'occupation pour les chercheurs et chercheuses (102 institutions scientifiques agréées et les 1.658 centres de recherche d'entreprises reconnus) ; • la suppression du permis de travail et de l'autorisation d'occupation pour les managers d'entreprises internationales ; • la dispense temporaire du permis de travail et de l'autorisation d'occupation pour des missions à court terme (formation au sein de l'entreprise, gestion de crise, réparations urgentes, tests de prototypes et congrès internationaux) ; • la délivrance plus souple de la carte professionnelle pour les

indépendantes et indépendants étrangers qui veulent devenir actifs en Belgique. Pour permettre aux doctorants, doctorantes, chercheuses et chercheurs étrangers de venir en Belgique, il s'agit de finaliser ce projet d'arrêté royal au plus vite.

[Remonter en haut de page](#) | [Remonter au menu](#) || Site propulsé par le [logiciel libre SPIP](#) | [contacter Ecolo](#) | [plan du site](#) | [vie privée](#) | [accès réservé](#)